

Commune de Mauriac (Cantal)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

<p>L'an deux mil vingt-deux, le premier juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt-quatre juin, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.</p> <p>Date affichage convocation : 24 juin 2022</p> <p><u>Nombre de membres</u> Afférents au Conseil : 27 En exercice : 27 Qui ont pris part à la délibération : 27</p>	<p><u>Présents :</u> Edwige ZANCHI Cyrille ROLLIN Raymonde THESSANDIER Jean Jacques VAISSIER Béatrice CARTAYRADE Olivier PRAT Maryse BONNET Elisabeth BALADUC Geneviève RONGERE Jacques SERRAT Gille FRUTIERE Sabine RIVET Bruno DUFAYET Guillaume POINAT Géraud MAZE Audrey LAFARGE Claudine HEBRARD Alain DELASSAT Andrée BROUSSE Mireille LEOTY Gérard VIOLLE Stéphanie SERIEIX</p>
--	--

Etaient représentés :

Georges ALBESSARD ayant donné pouvoir à Raymonde THESSANDIER
Jacqueline BORNE ayant donné pouvoir à Cyrille ROLLIN,
Sylvie FENIES ayant donné pouvoir à Jean Jacques VAISSIER,
Michel PAPON ayant donné pouvoir à Jacques SERRAT,
Julien CHAMBON ayant donné pouvoir à Edwige ZANCHI,

Etaient excusés :

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

2022-07-01 / 8	Subventions
----------------	-------------

Madame le Maire propose à l'assemblée de compléter les subventions allouées aux associations au titre de l'année 2022.

Le Conseil Municipal,
Sur proposition de Madame le Maire,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vote	Pour	Abstention	Contre
	27	0	0

DECIDE d'allouer des subventions de fonctionnement comme suit :

Bénéficiaires	Propositions 2022
Association à caractère sportif	3 500,00 €
Mauriac Cantal Rando	2 000,00
Association Retraite Sportive	1 500,00
Association à caractère social	100,00 €
Association française des sclérosés en plaques	100,00
Association à caractère agricole	1 500,00 €
Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieu Aquatiques	1 500,00 €
Total Général	5 100,00 €

DECIDE d'allouer des subventions exceptionnelles comme suit :

Bénéficiaires	Propositions 2022	Observations
Association à but social	1 050,00 €	-
Association Le Chat Perché	500,00 €	Soutien aux bénévoles
La Croix Rouge	550,00 €	Participation aux frais
Association à but éducatif	1 120,00 €	-
OGEC école notre Dame	200,00€	Sortie culturelle Clermont Ferrand
OGEC école Notre Dame	120,00 €	Sortie à Auzers
Etoile sportive collège Méridien	800,00 €	Participation championnat de France UNSS de natation
Total Général	2 170,00 €	

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

A Mauriac, le 1^{er} juillet 2022



Le Maire,
Edwige ZANCHI

Envoyé en préfecture le 06/07/2022	
Reçu en préfecture le 06/07/2022	
Affiché le 07/07/2022	
ID : 015-211501200-20220701-DELB20220701_8-DE	